

☐ YERRES / YERRES

Décision de la Ville de YERRES :

☐ OUI☐ NON☐ YERRES / HORS YERRES

Décision de la ville extérieure :

☐ OUI☐ NON☐ HORS YERRES / YERRES**DEMANDE DE DÉROGATION POUR UNE AUTRE ÉCOLE****ENFANT :**

Nom :		Prénom :		Né(e) le :	
Ecole de secteur :		Ville :			
Ecole actuellement fréquentée :		Ville :			
Ecole demandée :		Ville :			
Niveau scolaire :					

COMPOSITION DE LA FAMILLE :

REPRÉSENTANT 1		REPRÉSENTANT 2	
Civilité :		Civilité :	
Nom de naissance :		Nom de naissance :	
Nom marital :		Nom marital :	
Prénom :		Prénom :	
Date de naissance :		Date de naissance :	
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse :		Adresse :	
Code postal :		Code postal :	
Ville :		Ville :	
Tel. portable :		Tel. portable :	
Courriel :		Courriel :	
Profession :		Profession :	

SITUATION FAMILIALE :
☐ Mariés ☐ Pacsés ☐ Union libre ☐ Célibataire ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Veuf (ve)
FRÈRES ET SŒURS : en 2026 / 2027

Nom Prénom :		Né(e) le :		Ecole :		Niveau :	
Nom Prénom :		Né(e) le :		Ecole :		Niveau :	
Nom Prénom :		Né(e) le :		Ecole :		Niveau :	
Nom Prénom :		Né(e) le :		Ecole :		Niveau :	

Ce dossier dûment complété et signé devra impérativement être retourné AVANT le 31 mars 2027

AU SERVICE ENSEIGNEMENT (situé au CEC) – 91330 YERRES

Ou par mail à l'adresse : guichetfamille@yerres.fr

EXPOSÉ DES MOTIFS DE VOTRE DEMANDE

- ☐ Garde d'enfant :
- ☐ Poursuite de scolarité :
- ☐ Regroupement de fratrie :
- ☐ Situation de handicap :
- ☐ Autre cas :

OBSERVATIONS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à YERRES, le

Signature du représentant 1 :

Signature du représentant 2 :

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER - SELON VOTRE SITUATION

- ☐ Contrat d'embauche de l'assistante maternelle en charge de l'enfant
- ☐ Notification MDPH
- ☐ Attestation d'employeur de chacun des parents précisant les horaires de travail
- ☐ Autre justificatif :

*Après son instruction, et à l'issue de la période d'inscriptions scolaires,
la notification de la décision vous parviendra par courrier dans les meilleurs délais.*

Si la dérogation est accordée pour l'école maternelle, elle ne sera pas reconduite automatiquement pour l'école élémentaire. Vous devrez établir, le moment venu, une nouvelle demande pour l'entrée au CP.

**DOCUMENT À FAIRE REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR
LES COMMUNES CONCERNÉES**

ATTENTION : Vous devez inscrire préalablement votre enfant dans son école d'origine.

AVIS DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE : (nécessaire pour toute prise en compte du dossier)

Nom de la commune : ☐ Autorise la dérogation scolaire pour la durée du cycle ☐ N'autorise pas Frais de scolarité : ☐ Accepte la prise en charge ☐ N'accepte pas la prise en charge ☐ Réciprocité de gratuité	Date
	Cachet
	Signature

AVIS DE LA COMMUNE D'ACCUEIL : (nécessaire pour toute prise en compte du dossier)

Nom de la commune : ☐ Autorise la dérogation scolaire pour la durée du cycle ☐ N'autorise pas Frais de scolarité : ☐ Accepte la prise en charge ☐ N'accepte pas la prise en charge ☐ Réciprocité de gratuité	Date
	Cachet
	Signature

ATTENTION :

Dans l'hypothèse de la scolarisation de votre enfant sur Yerres, le tarif hors commune vous sera appliqué pour l'ensemble des prestations donnant lieu à une facturation.